

pement (PNUD), la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, et d'organisations non gouvernementales comme le Conseil oecuménique des Églises. J'aimerais également mentionner le programme d'aide spécial que nous avons mis en oeuvre dans la région sahélienne de l'Afrique occidentale. Ce programme prévoit des débours de quelque \$230 millions échelonnés sur les prochains cinq ans. Ces dépenses considérables sont certes justifiées par l'ampleur des problèmes dans cette région d'Afrique, dont la plupart sont liés directement à la sécheresse qui y sévit depuis 1968. Le Canada a fait sa part pour soulager les besoins immédiats des populations frappées par cette sécheresse. Il reste maintenant l'effort à long terme, qui doit viser à trouver et à appliquer, en collaboration avec les organismes d'aide, des solutions aux problèmes de développement créés par la sécheresse au Sahel.

Un troisième élément s'applique toutefois à l'Afrique d'une façon toute particulière. Je fais ici allusion à l'intérêt que nous portons à l'homme, à ses droits, sa dignité et son autodétermination. Depuis vingt-cinq ans, les gouvernements qui se sont succédé au Canada ont condamné l'injustice raciale et le colonialisme pratiqués en Afrique australe. Le Canada estime que la situation dans cette région est tout à fait inacceptable et qu'elle constitue un affront à la conscience mondiale.

Certains critiques nationaux ont qualifié de pure rhétorique notre politique dans ce domaine. Ce n'est certes pas le cas.

Le Canada considère que ses programmes d'aide bilatéraux dans les pays indépendants d'Afrique australe comme la Tanzanie, la Zambie, le Malawi, le Botswana, le Lesotho et le Souaziland montrent où il se situe par rapport à ces pays et aux régimes minoritaires dirigés par des Blancs.

Nous avons également acheminé des sommes importantes dans ces pays par l'intermédiaire des diverses organisations multilatérales comme les Nations Unies et ses institutions spécialisées, et du Secrétariat du Commonwealth, qui mettent en oeuvre des programmes humanitaires dans cette région.

Enfin, nous avons entrepris d'accroître l'aide humanitaire que nous consentons à l'Afrique australe. Les fonds sont distribués sous forme de subventions d'appoint aux organisations non gouvernementales du Canada et aux organismes internationaux qui exécutent des projets humanitaires dans cette partie du monde. Ainsi, le Canada vient en aide à un centre médical et éducatif à Lusaka et à un centre médical en Rhodésie; il aide également l'Angola et le